



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Hautes-Pyrénées

Commune : Esquièze-Sère

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise de Sère

Monument(s)

Appellation : Eglise de Sère

Protection : classement

Arrêté : classement le 22/09/1914

Étendue de la protection : Eglise de Sère : classement par arrêté du 22 septembre 1914

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.